



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question écrite n° 80593

Texte de la question

Mme Martine Faure attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargé de la réforme de l'État et de la simplification sur le compte pénibilité. En effet, le secteur du BTP est inquiet de la complexité que pourrait engendrer la fiche « pénibilité », document que les entrepreneurs auront à remplir à partir du 1er janvier 2016. Afin de ne pas entraîner de coût supplémentaire, ni de charges excessivement lourdes pour cette catégorie de personnes, il paraît important de simplifier la procédure de façon à la rendre vraiment efficiente et mise en œuvre par le plus grand nombre notamment les TPE, PME et PMI ne disposant pas des mêmes ressources administratives que les plus grands groupes. Aussi elle lui demande, dans le cadre de la mission de simplification qui lui a été attribuée par le Premier ministre, de bien vouloir lui indiquer les actions envisagées pour mieux accompagner les professionnels de ce secteur dans cette tâche.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Faure](#)

Circonscription : Gironde (12^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80593

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Réforme de l'État et simplification

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4073

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)